

CLAUDE DE RESERVE DE PROPRIÉTÉ : En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, les marchandises restent la propriété du vendeur jusqu'au paiement intégral de leur prix. Les risques afférents aux dites marchandises sont transférés à l'acheteur dès la livraison.

20

SAS. TPVS.

256 Bis Route de la Bouygue

46140 BELAYE

06 07 27 66 04

dubernardlaurent@gmail.com

Siret 843 962 267 00012

Adresse de facturation

EARL DE BOUTE
Boulevard des vignes

Adresse de livraison (si différente)

46800 BARGUELONNE EN
QUERCY.

N° TVA

N° TVA

[illegible]

RÈGLEMENT :

CONDITIONS D'ESCOMPTE POUR PAIEMENT ANTICIPÉ :

ÉCHÉANCE :

TOTALISATION

TOTAL H.T.

Taux TVA

TOTAL T.V.A.

TOTAL T.T.C.

20	000
----	-----

20%

4000

24000 €

En cas de retard de paiement, seront exigibles, conformément à l'article L441-6 du code de commerce, une indemnité calculée sur la base de trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.